

# Projet Educatif « Champ Libre »

## 1. Raison social : Champ libre

## 2. Activités :

- une école « Graines de Vie »
- des ateliers à destination des enfants et des adultes
- de la formation pour adultes
- un marché de producteurs locaux
- des évènements culturels

## 3. Préambule

L'association Champ Libre a été créée afin de répondre au besoin de redynamiser le village d'Église Neuve d'Issac. En 2022, le maire de la commune émet l'idée d'ouvrir une école afin d'amener de la vie et du dynamisme local. C'est alors qu'un collectif de parents se met en œuvre afin de réaliser ce projet. Rapidement le projet va plus loin dans la démarche de redynamisation avec la création d'un marché de producteurs et l'organisation d'évènements.

La raison d'être de l'association est depuis lors de faciliter la résilience d'un bassin de vie dans lequel les générations coexistent et cocréent, où l'éducation, l'entraide, la confiance, la culture, l'écologie ainsi que la diversité qui le compose tissent le lien social.

Ce projet éducatif a également pour vocation d'accompagner chacun vers davantage de résilience face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, en lui offrant la possibilité de s'épanouir dans toutes ses dimensions, en lien profond avec lui-même et avec les autres.

Notre projet éducatif, en plus de répondre à la raison d'être de notre association, se situe clairement dans le cadre des articles 1 et 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 26 : [...] L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme.

L'éducation, la dignité humaine, le lien social et le plein épanouissement de la personnalité humaine fondent notre projet éducatif.

Champ libre a le souci d'ouvrir ses propositions à tous, quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors qu'ils adhèrent à l'association et au présent projet éducatif.

## **4. Objectifs du projet éducatif :**

### **Promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable en s'imprégnant de la notion d'éco-pédagogie**

- en provoquant le lien avec le milieu naturel à travers l'émerveillement
- en développant la curiosité de notre environnement à travers la découverte, la connaissance et la compréhension
- en favorisant les activités en lien avec la nature et la culture
- en étant cohérent sur la gestion de nos activités (déchets, déplacements...)
- en s'interrogeant sur les impacts de nos choix et de nos actions sur les écosystèmes
- en faisant la promotion d'une alimentation locale

### **Favoriser le plein épanouissement de l'individu**

- en respectant la nature propre à chaque personne (enfant et adulte)
- en établissant des rapports de confiance entre les différents acteurs (confiance en la capacité à faire, à apprendre, à se remettre en question, à réajuster...)
- en proposant des actions éducatives basées sur la connaissance et la compréhension du public visé
- en permettant à chacun de prendre le temps de s'écouter, d'observer et de ressentir
- en favorisant l'imaginaire et la créativité
- en questionnant plutôt qu'en jugeant les actions individuelles et/ou collectives
- en étant garant de la sécurité physique et morale des différents acteurs
- en élargissant les centres d'intérêt
- en favorisant le développement du sens critique

### **Éduquer au vivre ensemble**

- en mettant en place des outils pour une communication saine et constructive
- en formant à la citoyenneté
- en accueillant la diversité comme la force du vivre ensemble
- en mettant en place des temps d'échanges et d'écoute démocratiques
- en favorisant les prises de décisions collectives
- en co-construisant les règles de vie commune

### **Permettre à chacun de vivre de réels moments de plaisir et de détente**

- en favorisant une atmosphère conviviale et familiale
- en étant à l'écoute des besoins de tout individu
- en favorisant la prise en compte du rythme de chacun, dans le respect du collectif
- en proposant des actions culturelles variées et de qualité
- en proposant des temps de connexion à soi et à son environnement proche

### **Créer une communauté éducative à l'échelle d'un territoire**

- en impliquant les familles dans les actions éducatives de l'école
- en faisant intervenir différents protagonistes spécialisés (théâtre, musique, couture, jardin...)
- en associant le village (habitants, associations, comité des fêtes, conseil municipal...) à nos actions
- en mettant en place des temps de partage intergénérationnel

## 5. Les engagements de l'équipe éducative

Chaque membre de l'équipe éducative (salariés, bénévoles, prestataires) s'engage à rester dans le cadre du projet éducatif. Il se doit d'être attentif aux autres et à son environnement en étant :

- garant de la sécurité physique et morale des différents acteurs, y compris dans les situations les plus banales
- enthousiaste et généreux dans son engagement
- conscient de son rôle éducatif
- authentique dans sa posture quotidienne
- acteur
- ouvert à la richesse du monde dans sa diversité
- conscient de la richesse déjà présente en chaque personne, quelque soit son âge, son origine...
- doté de sens critique
- conscient de l'intérêt du travail en équipe
- soucieux de cohérence entre le dire et le faire
- soucieux de remettre sa pratique pédagogique en question
- conscient enfin, que l'éducation, c'est se mettre au service de la personne, sans servilité, en l'accompagnant dans sa propre construction

## 6. Les moyens pour le fonctionnement

### Les locaux et espaces

École : les temps de classe se feront dans l'ancienne école de la commune d'Église Neuve d'Issac quand les travaux de rénovation et de remise aux normes d'accueil collectif de mineurs seront terminés. En attendant la fin des travaux, la commune met à disposition la salle des fêtes qui sera aménagée en conséquence.

Pour les temps en extérieur, des petits temps peuvent être proposés devant la même salle des fêtes. Également pour des journées en extérieur, une parcelle de forêt d'environ cinq hectares est mise à disposition sur la commune, accessible facilement à pied.

Marchés et évènements culturels : les temps de marché et d'évènement se situent également sur la place du village entre la mairie et la salle des fêtes.

A l'occasion, des évènements peuvent être organisés dans la salle des fêtes.

### Ateliers et formations pour adultes :

Ceux-ci peuvent se dérouler :

En intérieur, dans la salle des fêtes ou dans les locaux mêmes de l'école.

En extérieur, dans la forêt mise à disposition de l'association ou dans différents sites proposés par les formateurs eux-mêmes.

### Le budget

Les budgets seront définis en fonction du nombre d'inscriptions.

## **L'équipe pédagogique**

Constitution d'une équipe qualifiée, dans les normes imposées par la réglementation en vigueur.

## **Définition d'ouverture**

L'école sera ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires. Les vacances scolaires seront définies avec l'ensemble de l'équipe éducative et le conseil d'administration de l'école, en concertation avec les familles concernées.

Les marchés de producteurs sont ouverts tous les mardis de 16h à 20h en heures d'été et de 16h à 19h en heures d'hiver. Une fermeture annuelle est prévue durant les vacances de Noël.

## **Modalités tarifaires**

Les tarifs sont établis d'une part, de manière à faire vivre l'association toute l'année (salaires, charges locatives, matériel pédagogique...) et d'autre part dans un souci de rendre nos actions accessibles au plus grand nombre.

Pour l'école, une tarification en fonction du quotient familial sera établie.

## **Outils d'information et de relation avec les familles**

Affichage in situ, réunions d'informations, courriel et site internet en cours.

## **Règlement intérieur**

Un règlement intérieur transversal à l'association est mis en place par son conseil d'administration et réévalué tous les ans.

Il sera également coconstruit avec les différents protagonistes, les règles de vie spécifiques à chaque activité.

## **Temps de concertation et préparation**

L'équipe éducative se réunira à minima deux fois par an afin de pouvoir faire évoluer ses pratiques pédagogiques. Elle s'appuiera pour ces temps de travail, sur les modalités d'évaluation du présent document. Un travail précis et étayé sera alors demandé.

Il y aura à minima une restitution par an devant le conseil d'administration de l'association.

## **Modalités d'évaluation et de suivi des projets**

### les critères

- quantitatifs : nombre d'inscrits à l'école, régularité des propositions, fréquentation des actions proposées, nombre de bénévoles voulant s'impliquer dans nos actions éducatives et autres.

- qualitatifs : régularité de la fréquentation, évolution de l'enfant au sein de l'école (épanouissement, apprentissage, vivre la collectivité), plaisir pris par les participants à nos actions, plaisir pris par l'équipe éducative.

## les outils

- les différents registres (bénévole, familles, enfants...)
- comptabilité du marché et des évènements
- observation par différents acteurs durant les actions menées
- questionnaires distribués aux personnes concernées par nos actions
- questionnaires ludiques proposés aux enfants
- temps de bilan en équipe, avec fiche d'évaluation et d'auto-évaluation

Ce projet a été rédigé par les membres du conseil d'administration en date du 06/02/2024

**Le conseil d'administration de Champ Libre**